

Marie Moret à Veuve Boucicaut et Cie, 5 août 1887

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation2 p. (168r, 169r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Veuve Boucicaut et Cie, 5 août 1887, consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45063>

Copier

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [5 août 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Le Bon Marché](#)

Lieu de destination Au Bon Marché, Paris

Description

Résumé Marie Moret trouve que les échantillons de Jerseys reçus sont trop foncés, elle choisit donc, à défaut, le plus clair des deux. Elle désire que dans ce tissu soit confectionné un jersey entièrement brodé d'une solide soutache en soie noire ; elle envoie un corsage qui servira de modèle. Elle joint la somme de 59 F pour régler la confection de ce jersey.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 17/10/2023

Lettre Familistère 3^e août 1837

Madame M^r Boucicaut et C^{ie},

je trouve trop foncés les deux échar-
tillons de Jersey gris que vous m'envoyez.
Mais, puisque c'est tout ce que vous
avez, je prends le plus clair des deux, celui
épinglé ci-contre. Veiller à me fournir
celui-là même exactement, sans quoi
je ne pourrais accepter le vêtement.

Avec ce tissu jersey gris, veuillez
me faire le Jersey fig. 29 D F entièrement
et solidement brodé à la main d'une
très-belle et solide boutache soie noire.

Je vous envoie à ce sujet, par ce
même courrier, en colis postal, un
corsage modèle. Le bas des manches aurait
besoin d'être tenu un peu plus large.

Pour le col suivre exactement: l'enro-
lure aussi large, et le col droit pas
plus haut; les cols montants me font
mal.

J. J. V. P.

Pour les épaules le corsage va bien.
Donnez exactement la même largeur
aux basques ; elles vont parfaitement
sur les hanches ; il ne faut pas moins.

Il n'y a absolument que dans la partie comprise entre le dessous des seins et la ceinture que le corsage étant un peu flottant, il faudrait tenir le Jersey un peu plus étroit pour qu'il pose comme un Jersey doit poser ; mais cela, je le répète, sans diminuer la largeur laissée aux hanches dans quoi la basque du Jersey bridera et gerait très-mal.

Je vous envoie ci-joint un mandat-poste de 59 francs pour salve de ce Jersey que je vous prie de m'envoyer, francs, le plus vite possible, avec mon corsage-modèle.

Veuillez m'accuser réception de la présente et agréez, je vous prie, Madame, mes parfaites civilités

Marie Gadin

au Famillistère

Guide (Aisne)